



PROCÉDURES À SUIVRE 2012-2013

POUR LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

CONCERNANT LA PARTICIPATION DU PERSONNEL ÉDUCATEUR RÉGULIER
EN SERVICE DE GARDE
AUX ACTIVITÉS OFFERTES DANS LE « CAHIER DES FORMATIONS 2012-2013 ».

Renseignements généraux

Le comité paritaire de perfectionnement CSDM-APPA a accepté encore cette année d'assumer les coûts encourus concernant la participation du personnel éducateur régulier en service de garde aux activités offertes dans le « Cahier des formations 2012-2013 ». Pour ce faire, le comité remboursera au service de garde l'équivalent à taux simple du salaire de la personne qui remplace la personne participante ainsi que la partie non couverte par le remplacement si la formation dure plus longtemps que l'horaire normal de la personne participante cette journée-là.

VEUILLEZ NOTER QUE CETTE PROCÉDURE NE S'APPLIQUE PAS POUR LES COURS DE PREMIERS SOINS

Pour obtenir ce remboursement, le service de garde doit :

1 Effectuer le ou les paiements de la personne participante et de la personne remplaçante, s'il y a lieu, une fois l'activité terminée.

2 Utiliser l'indice comptable **xxx xxx-6-26412-xxx** seulement pour le paiement du remplacement et s'il y a lieu, de la partie non couverte par le remplacement.



Noter qu'il est important d'utiliser cet indice comptable, car le Service des ressources financières (SRF) produit un rapport des dépenses enregistrées dans ce compte budgétaire. Le Bureau de recrutement, des stages et du développement des compétences (BRSDC) se base sur ce rapport afin d'effectuer les remboursements aux services de garde.

Si le service de garde n'a pas utilisé cet indice, il ne sera pas remboursé.

3 Déclarer l'absence au motif 26 (formation) pour la personne qui participe à la formation.

4 Utiliser le formulaire T145 (Demande de personnel de service de garde) pour combler le remplacement de la personne qui participe à la formation et cocher la case « Remplacement pour participation à un perfectionnement ».

Exemple #1 :

FORMATION AVEC REMPLACEMENT :

CONTEXTE : L'horaire de la formation est de 7hrs et celui de la personne régulière participante cette journée-là est de 3hrs.

1. Déclarer l'absence de la personne participant à la formation au motif 26 pour les heures normalement travaillées cette journée-là :

Identification

Période Du 2010-09-07 09:00 Mardi
Au 2010-09-07 12:00 Mardi

Emploi C 4284 Édu. en service de garde
Aux jeunes

Lieu de travail xxxxxx SG

Motif 26 Cours de formation

Nouvelle invalidité
 À autoriser
 À autoriser - paie
 Tous les lieux de travail
 Inaccessible au centre de gestion
 Inaccessible au regroupement
 Ajuster la période d'invalidité

Durée/jour 0,429 Selon % tâche

Taux
No pièce

Générer une avance de vacances
 Coupure au compte et/ou centre-projet inscrit

Une journée normale de travail est égale à 7hrs, il faut donc diviser le nombre d'heures d'absence de la personne participante par 7hrs
Dans cet exemple : 3hrs / 7hrs est égal à 0,429 jour

2. Effectuer le paiement de la personne remplaçante en salaire non régulier au compte budgétaire XXX XXX-6-26412-XXX :

Identification

De 2010-09-07 Mardi Heures : Début Fin Éducative

À 2010-09-07 Mardi

Emploi A 4284 (J) Édu. en service de garde

Lieu de travail xxxxxx SG

Type paiement 2 Salaire non rég

Code paiement 101002 Salaire non rég.

Remplacé 123456789

Motif compte 026 Comité

Activité compte 004 Service de garde

Unités 3,000

Compte *** ***-6-26412-***

Centre de projet

Numéro de projet

Autres informations

No pièce

Exp.reconnue

Inaccessible au regroupement Ina

Dépassement d'élèves

École

Calcul

Mode H à l'heure

Taux 20,93 Pond.: 1,000000

Montant 62,79

Nb. sem.

Admissibilité ...

Nombre d'heures qui sera remboursé par le BRSDC
Inscrire le matricule de la personne remplacée

3. Effectuer le paiement de la personne participant à la formation en salaire non régulier pour les 4hrs non travaillées habituellement et qui ne sont pas couvertes par le remplacement, et ce, au compte budgétaire XXX XXX-6-26412-XXX :

Identification

De 2010-09-07 Mardi Heures : Début Fin Éducative Min.

À 2010-09-07 Mardi Min.

Emploi A 4284 (J) Édu. en service de garde

Lieu de travail xxxxxx SG

Type paiement 2 Salaire non rég

Code paiement 101002 Salaire non rég.

Remplacé

Motif compte 026 Comité Local F

Activité compte 004 Service de garde

Unités 4,000

Compte *** ***-6-26412-***

Centre de projet

Numéro de projet

Autres informations

No pièce Réte

Exp.reconnue Prés

Inaccessible au regroupement Inaccessibl

Calcul

Mode H à l'heure

Taux 20,93 Pond.: 1,000000

Montant 83,72

Nombre d'heures qui sera remboursé par le BRSDC

FORMATION SANS REMPLACEMENT :

Exemple #2 :

CONTEXTE : L'horaire de la formation est de 7hrs et celui de la personne régulière participante cette journée-là est de 4hrs.

1. Déclarer l'absence de la personne participant à la formation au motif 26, pour le nombre d'heures normalement travaillées cette journée-là :

Identification

Période Du 2010-09-07 Mardi
Au 2010-09-07 Mardi

Emploi C 4284 Édu. en service de garde
Aux jeunes

Lieu de travail xxxxxx SG

Motif 26 Cours de formation

Nouvelle invalidité
 À autoriser
 À autoriser - paie
 Tous les lieux de travail
 Inaccessible au centre de gestion
 Inaccessible au regroupement
 Ajuster la période d'invalidité

Durée/jour 0,571

Taux

No pièce

Compte

Centre

No projet

Générer une avance de vacances
 Couvrir au compte et/ou centre-projet inscrit

Une journée normale de travail est égale à 7hrs, il faut donc diviser le nombre d'heures d'absence de la personne participante par 7hrs
Dans cet exemple : 4hrs / 7hrs est égal à 0,571 jour

2. Effectuer le paiement de la personne participant à la formation en salaire non régulier pour la partie non travaillée habituellement au compte budgétaire XXX XXX-6-26412-XXX :

Identification

De 2010-09-07 Mardi Heures : Début Fin Éducative
À 2010-09-07 Mardi

Emploi A 4284 (J) Édu. en service de garde

Lieu de travail xxxxxx SG

Type paiement 2 Salaire non rég.

Code paiement 101002 Salaire non rég.

Remplacé

Motif compte 026 Comité Local P
Activité compte 004 Service de garc
Unités 3,000
Compte *** ***-6-26412-***
Centre de projet
Numéro de projet

Calcul

Mode H à l'heure

Taux 20,93 Pond.: 1,000000

Montant 62,79

Autres informations

No pièce Réten
Exp.reconnue Présen
 Inaccessible au regroupement Inaccessible

Nombre d'heures non travaillées habituellement et qui sera remboursé par le BRSDC